

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 14 Novembre 2008, une note d'information relative à l'augmentation de capital, par apport en numéraire de la société SGMB (Société Générale Marocaine de Banques). La souscription est réservée aux actionnaires actuels de la SGMB.

L'augmentation de capital porte sur un total de 2.500.000 actions qui seront émises selon les modalités suivantes :

- Prix de souscription : 300 DHS par action ;
- Prime d'émission : 200 DHS par action ;
- Parité : 5 actions nouvelles pour 36 anciennes.
- Montant de l'opération : 750.000.000 DHS
- Période de souscription : du 03 au 22 Décembre 2008 inclus;

L'animation du marché des droits de souscription sera assurée par la Direction des Titres de la Société Générale Marocaine de Banques qui se chargera d'acheter/vendre, pour le compte des actionnaires, les droits durant la période de souscription.

Un extrait de ladite note sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

Par ailleurs, la note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
  - A tout moment au siège social de la SGMB ;
  - Sur demande dans un délai maximum de 48h auprès des établissements collecteurs d'ordres ;
  - Sur le site du CDVM ([www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)).

**Contact CDVM:**

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/48/2008

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières